

Compte rendu du Conseil d'École n°1

École : EPPU Claude Nougaro

Commune : GARDOUCH

Date : 19/10/2021

Participants :

Nom	Fonction	Présence
Mme MAILHO Sylvaine	IEN	Excusée
Mme NEGRE Isabelle	Professeur des écoles	Présente
Mme VIGNES Valérie	Professeur des écoles	Présente
Mme CORMONT Nadine	Professeur des écoles	Présente
Mme CALMET Emilie	Directrice	Présente
Mme BARBIER Delphine	Professeur des écoles	Présente
Mme MILHAU Céline	Professeur des écoles	Présente
M. GARY Laure	Professeur des écoles	Présente
Mme CHARBONNEL Fabienne	Professeur des écoles	Excusée
M. GUERRA Olivier	Maire	Excusé
M. DUFOUR Roger	Adjoint municipal	Présent
Mme SYSLVESTRE Marie Jo	Employé municipal	Présente
M. MIRASSOU Pierre	Employé municipal	Présent
Mme BELUET Emilie	Adjoint municipal	Présente
M. BARBERAN Pierre	Psychologue scolaire	Excusé
Mme BRODUT Marjorie	Délégué des parents	Présente
Mme BARADEL Julie	Délégué des parents	Présente
Mme WILMART Cécile	Délégué des parents	Présente
Mme CUILLERIER Bénédicte	Délégué des parents	Présente
M. GRANGER Cédric	Délégué des parents	Présent

Ordre du jour :

- * Effectif de l'école et du personnel
- * Question des parents
- * Protocole sanitaire
- * Signature du règlement intérieur
- * Résultat des élections des parents délégués
- * Organisation du temps scolaire
- * Présentation du projet d'école
- * Évaluations CP-CE1
- * Bilan PPMS
- * Bilan coopérative scolaire
- * Activité natation
- * Projets
- * Association Les Pitchouns
- * Demandes de l'équipe enseignante
- * Remerciements

Effectif de l'école et du personnel

Effectifs par niveau :

PS : 13 MS : 15 GS : 18
Total maternelle : 46

CP : 16 CE1 : 15 CE2 : 26 CM1 : 21 CM2 : 15
Total élémentaire : 93

Répartition :

Classes	Effectifs		Enseignants
PS/MS	PS : 13 - MS : 10	23 élèves	Mme NEGRE Sylvette
MS/GS	MS : 5 - GS : 18	23 élèves	Mme VIGNES Michelle
CP/CE1	CP : 16 - CE1 : 7	23 élèves	Mme CORMONT
CE1/CE2	CE1 : 8 - CE2 : 16	24 élèves	Mme CALMET

			Mme GARY (mardi)
CE2/CM1	CE2 : 10 - CM1 : 14	24 élèves	Mme BARBIER
CM1/CM2	CM1 : 7 - CM2 : 15	22 élèves	Mme MILHAU Mme GARY (lundi)

Direction : Emilie CALMET (décharge de direction le mardi et 1/2 mercredi)

Questions des parents

Nous tenons à démarrer cette partie du Conseil d'école par une demande des enseignantes aux parents d'élèves.

Nous aimerions rappeler que parents et enseignants sont des partenaires au sein de l'école. En tant que tels, nous nous devons mutuellement respect, tolérance, politesse et bienveillance lors de nos échanges, qu'ils soient oraux ou écrits.

J'ajoute également que les questions à destination d'une classe en particulier sont à poser directement à l'enseignante concernée. Elles ne seront pas traitées en Conseil d'école. De même pour les questions qui ont déjà trouvé une réponse même si la réponse n'était pas celle souhaitée.

→ Certains parents souhaitent davantage une communication par courriel que par les applications et que par le cahier de liaison.

La boîte mail est utilisée par les enseignantes lorsque les élèves ne sont pas présents à l'école (vacances, absence, nouveaux arrivants, confinement). Les parents peuvent également l'utiliser pour avertir d'une absence.

Le cahier de liaison reste le support à privilégier pour consulter les informations provenant de l'école. Ceci restera commun à toutes les classes. Nous ne doublerons pas les communications par mail si nous n'en voyons pas la nécessité.

L'application Klassly est utilisée par les enseignantes qui le souhaitent et ne peut pas être imposée à toutes. De même, les parents ne sont pas obligés de s'y inscrire mais l'enseignante est en droit de publier des contenus concernant la vie de sa classe pour les parents inscrits (seules les photos de vos enfants ne sont publiées qu'avec votre autorisation).

→ Y-a-t-il une initiation en informatique prévue cette année pour les classes d'élémentaires ?

Les élèves doivent « commencer à s'approprier un espace numérique » selon les programmes en vigueur. Certaines classes utilisent déjà régulièrement des tablettes. Nous irons plus loin dans cet apprentissage en le mêlant à nos projets en cours.

→ Certains parents nous ont fait part de leurs difficultés quand les deux entrées de l'école n'ouvrent pas simultanément. En effet, le retard d'ouverture de l'une entraîne le retard de l'enfant utilisant la seconde entrée.

Les entrées et sorties n'ont plus les mêmes horaires à midi et le soir pour les maternelles et les élémentaires. Nous en déduisons donc qu'il s'agit du matin.

Si un retard est survenu à l'une des deux entrées, il s'agissait sûrement d'un oubli ou d'un contre temps d'une des enseignantes. Ceci n'est donc pas censé se reproduire régulièrement.

→ Lors du 3^{ème} Conseil d'école de l'année dernière a été soulevé le problème des fortes chaleurs dans les salles de classes. Quelles sont les mesures mises en place ?

M. Dufour : la clim de la bibliothèque a été déplacée. Pour la maternelle, un devis a été fait auprès d'une entreprise pour avoir des fenêtres ouvrantes et un autre devis pour avoir des films « miroirs » sur les fenêtres. Les claustras sont une solution impossible.

Les parents délégués : Peut-on faire venir le CAUE ?

M. Dufour : Pour la clim réversible, le problème c'est le prix

Les parents délégués : Les parents souhaitent avoir un chiffrage pour la clim, des devis sont demandés pour le prochain conseil d'école.

→ De même, qu'en est-il du module de jeux et du bac à sable pour la cour des maternelles ? Qu'en est-il des arbres, de la table de pique-nique et du banc pour la cour élémentaire ?

Le bac à sable a été réceptionné la semaine dernière par les enseignantes de maternelle. La table va être installée pendant les vacances, le banc et les arbres aussi. Un nouveau panneau de basket va être installé. Le jardin d'école va être mis en place.

Pour la maternelle, le module de jeux n'est pas envisagé à court ou moyen terme. Projet à très long terme : 3 appels d'offre obligatoires.

→ La garderie voit le départ de 2 agents très impliqués dans leurs fonctions. Damien en juillet 2021 et Gisèle en décembre 2021. Vont-ils être remplacés ? Sur quels critères ? C'est une grande inquiétude des parents.

La directrice ajoute : la formation d'un ALAE serait-elle possible à Gardouch ? Quelles seraient les conditions nécessaires ? Le coût ?

M. Dufour : on pourrait le faire à Gardouch mais il faut des animateurs qualifiés pour un temps très court, un directeur...

À partir de novembre, Carla prend la relève de Damien en activité sport le soir et une nouvelle personne sera embauchée en janvier pour remplacer Gisèle. Damien n'est pas remplacé. Une autre personne est en relation avec la mairie pour l'activité sport, elle travaille dans le domaine du « sport santé ». C'est en réflexion.

Les membres du Conseil sont en accord sur les critères d'embauche : richesse des activités proposées, compétences dans le cadrage des élèves.

Au niveau du périscolaire, les activités reprendront en novembre, 2 jours par semaine en demi-classe pour éviter trop de brassage pour l'instant. Les activités sont imposées.

→ Serait-il possible de mettre en place un panneau d'affichage du côté de l'école élémentaire et de la garderie ? À ce jour, les informations (menu cantine et divers) ne sont affichées que du côté maternelle.

La garderie va remonter à l'école, donc pas besoin de panneau au gymnase. Le panneau côté élémentaire ne sera pas installé car cette entrée/sortie est provisoire.

Les élèves de maternelle mangeront de nouveau tous ensemble dans la cantine.

→ Comme il est primordial de se laver les mains, l'hygiène bucco-dentaire est indispensable. Après la cantine, peut-il y avoir un temps pour se laver les dents ? Le brossage collectif amènera un côté ludique.

Selon l'Union Française de la Santé Bucco-Dentaire, il est recommandé aux parents de veiller à ce que leurs enfants se brossent les dents 2 fois par jour pendant 2 min. Les élèves de maternelle doivent d'ailleurs effectuer ce geste sous la surveillance d'un adulte.

Le lavage des dents ne sera donc pas mis en place car non nécessaire. Ceci entraînerait, en plus, des soucis de temps, de stockage du matériel et d'hygiène.

→ Durant les périodes périscolaire et scolaire, y-a-t-il au moins un agent sur l'établissement formé aux gestes de premiers secours ?

La directrice ajoute : Des exercices incendie et PPMS sont-ils prévus pendant le temps périscolaire ?

M. Dufour : on va le prévoir. Les personnels 1^{er} secours : il y en a 4. Il faut réactualiser tous les 2 ans. Les enseignantes aimeraient pouvoir actualiser leur 1^{er} secours.

6 enseignantes sur 7 sont formées aux premiers secours.

→ Serait-il possible d'avoir à la cantine au moins un repas plus adapté au goût des enfants (frites, nuggets, steaks...) ?

Les enseignantes profitent de cette question pour indiquer qu'en accord avec le personnel de cantine, un repas thématique par période doit normalement être mis en place suivant le projet d'école « Tour du monde ». Jeudi 20/10 : menu Océanie.

Le but de la cantine est de manger des « aliments santé » : pas de sauces, aliments sains...

Les menus ne sont pas établis par une diététicienne mais par la responsable cantine. Les aliments sont en partie fournis par Agrilocal.

→ Pourquoi la mairie ne fournit-elle pas un repas lors des sorties scolaires, le repas à la cantine étant déjà réglé ?

Les repas non consommés pour raisons diverses (sorties scolaire, grève...) sont remboursés aux parents en fin d'année scolaire. Les enseignantes établissent les listes d'élèves concernés.

→ Serait-il possible de sécuriser la sortie « Chemin de Péméja » ? Entre les voitures garées sur le côté, la circulation et les parents qui attendent, cet endroit est dangereux.

M. Dufour : C'est avant tout une question de comportement et de bon sens : certains parents stationnent au bord de la route puis discutent.

Les maîtresses feront un communiqué pour rappeler où se garer et l'interdit de se garer dans cette rue vue la configuration actuelle.

La mairie installera des affichages provisoires.

Protocole sanitaire et confinement

Passage au niveau 1 depuis le 11 octobre 2021.

Coronavirus Covid 19 : Mesures pour les écoles de la Haute-Garonne

Consécutivement à la parution du décret n° 2021-1298 du 6 octobre 2021, le protocole sanitaire à compter du lundi 11 octobre évolue.

A compter de cette date, **notre département passe du niveau 2 au niveau 1** (niveau d'incidence de moins de 50 cas/100 000 habitants depuis 5 jours).

Essentiel des nouvelles mesures :

- **Port du masque obligatoire exclusivement pour les collégiens et les lycéens. Les élèves des écoles élémentaires ne sont donc plus concernés.**
- **Port du masque qui demeure obligatoire pour les personnels**
- **La limitation du brassage n'est pas obligatoire**
- **Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements s'effectue au moins une fois par jour** (Niveau 2 : plusieurs nettoyages étaient nécessaires)
- **Sur la pause méridienne, les espaces sont aménagés et l'organisation conçue de manière à rechercher la plus grande distanciation.** Mais la stabilité des groupes n'est plus obligatoire (niveau 2 : les élèves du 1^{er} degré déjeunaient tous les jours à la même place)
- **Pas de restrictions à l'exercice des activités physiques et sportives.**

Au-delà de ces éléments, et suite aux échanges avec l'ARS, il est important de rappeler le maintien de la plus grande vigilance sur l'application des gestes barrières et en particulier l'aération des locaux.

⇒ [Point de situation du 30 au 7 octobre](#)

⇒ [Mise à jour de la FAQ \(30/09/21\)](#)

Vote du règlement intérieur

La Charte de la laïcité est jointe au règlement intérieur.
Le règlement intérieur est accepté par le Conseil d'école.

Résultats des élections des délégués des parents d'élèves

Liste d'union de parents d'élèves. Elle obtient 6 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants.

Participation :

Nombre d'inscrits : 222
Nombre de votants : 148
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 10
Nombre de suffrage exprimés : 138
Taux de participation : 66,67%

Le taux de participation en 2020 était de 70,13% et en 2019 de 63,98%

Organisation du temps scolaire

Nous arrivons au terme des trois années de fonctionnement sur un même mode d'organisation scolaire. Il est donc prévu que nous renouvelions cette organisation telle qu'elle existe déjà ou que nous la modifions à condition de réunir les conditions requises.

Le DASEN arrête les horaires des écoles publiques après consultation au niveau local (Conseil d'école) puis au niveau départemental ou régional (collectivité territoriale ou conseil départemental de l'éducation nationale).

En cas de demande de dérogation au DASEN (pour une organisation sur 8 demi-journée/semaine de 4 jours), cette proposition doit être menée conjointement entre la commune et le Conseil d'école. L'IEN peut, en cas de désaccord, tenter d'accorder les 2 parties.

La demande de dérogation n'impose pas à la commune concernée d'élaborer un PEDT (projet éducatif territorial).

Lors de la remontée du fichier horaire, le procès-verbal du Conseil d'école sera joint ainsi que le vote effectué. La décision prise concernera la rentrée 2022.

L'avis des enseignantes est connu : nous sommes favorables à la semaine des 4 jours dans l'intérêt des élèves. Notre avis est basé sur nos constatations quotidiennes et a pour seule motivation l'intérêt des enfants.

Une grande partie des élèves ont des journées très longues (garderie le matin et le soir). Les élèves sont extrêmement énervés le jeudi et ceci nuit souvent aux apprentissages. Nous pensons qu'une réflexion commune et saine, basée sur le moyen terme, doit être menée entre les parents, la commune et l'équipe éducative.

M. Dufour : le passage à 4 jours rendrait indispensable la création d'un ALAE, avec un accueil qualitatif. Ceci pourrait apporter une réponse aux parents qui ne peuvent pas garder leurs enfants le mercredi. Terre du Lauragais est gestionnaire de l'enfance (centre de loisirs).

Les parents : il faudrait engager une discussion avec les différents partenaires.

Les membres du Conseil d'école souhaitent que des discussions et des actions constructives soient menées durant les prochaines années à venir afin d'avoir la possibilité de repenser l'organisation du temps scolaire dans 3 ans.

En attendant, l'organisation sur 9 demi-journées de classes reste inchangée.

Projet d'école

Présentation du projet d'école 2018-2022 validé par l'Inspectrice de l'éducation nationale :

Le projet d'école arrive à échéance cette année et sera renouvelé en 2022-2023.

Il comprend 16 actions concrètes, certaines seront menées et développées en lien avec l'équipe périscolaire :

1- **Liaison GS/CP** : lecture partagée, élevages en commun, progression dans l'utilisation du matériel et lecture sur des thèmes communs. But : Appréhender sereinement le passage au CP, se responsabiliser et participer à des projets communs.

2- **Liaison CM2/6^{ème}** : impliquer les élèves dans des actions conjointes et donner aux élèves de 6^{ème} un rôle de tuteur. But : minimiser l'appréhension des écoliers, participer à des projets communs.

3- **Liaison petit enfance-école** : invitation des futurs élèves à la bibliothèque municipale, échanges et temps de lecture offerte. But : prendre des repères pour faciliter la scolarisation.

4- **LVE Anglais** – Décloisonnements : Mme Barbier prend les élèves de CP, 45 min par semaine. But : assurer l'enseignement de l'anglais pour atteindre le niveau fixé par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

5- **Natation à l'école** : initier les élèves de cycle 2 au déplacement dans un milieu aquatique. Début des séances en janvier.

6- **Dispositifs d'aide aux élèves à besoins spécifiques** : identification des besoins, suivi des élèves et mise en place d'actions concrètes (APC, PPRE...).

7- **Prévention langage oral** : jeux de rôles, transmettre oralement une histoire, débats, comparaison d'œuvres, enrichissement de phrase... But : permettre aux élèves de faire des phrases syntaxiquement correctes avec un lexique adapté à leur âge, faire évoluer les pratiques ordinaires.

8- **Activités théâtrales en lien avec le PEdT** : lors de séances d'APC notamment en CE1/CE2 et CE2/CM1 et pendant le temps périscolaire. But : développer des capacités d'expressions et de communication, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.

9- **Chorale inter-classes** : différents spectacles ou interventions au cours de l'année. But : développer la pratique du chant, finaliser un projet artistique inter-classes devant un public, travailler sur l'articulation et l'intonation.

10- **Lecture offerte** : Lecture d'un album par les élèves à un niveau de classe inférieur. But : développer la lecture à voix haute, les effets à produire sur l'auditoire, la compréhension et les échanges entre élèves.

11- **Langages mathématiques** : participation au rallye mathématique, jeux mathématiques organisés dans le cadre de la liaison école/collège, travailler sur la résolution de problème, école pilote, école constellation. But : permettre aux élèves de chercher, modéliser, raisonner, communiquer, calculer...

12- **Langage numérique** : traitement de texte, programmation, codage, retouche photo en classe et pendant le temps périscolaire. But : permettre à tous les élèves d'avoir accès aux outils numériques, éduquer sur l'utilisation des médias, s'insérer dans la société en tant que citoyen.

13- **Développer l'engagement citoyen, favoriser les conduites altruistes en lien avec le PEdT** : élire des délégués élèves participant au conseil d'école, participer à un conseil municipal des CM1/CM2. But : former les élèves en tant que futur citoyen, exprimer ses opinions, sentiments, apprendre à vivre avec les autres, se responsabiliser.

14- **Jardin d'école en lien avec le PEdT** : préparation d'un calendrier de semis, réalisation des plantations en pots et dans le jardin, entretenir le jardin, étudier la maturation des plantes. But : rendre les élèves capables de planifier, de connaître les cycles de vie de certaines plantes.

15- **Semaine de la solidarité** : discussions sur l'engagement citoyen et choix d'une association auprès de laquelle l'école peut intervenir (ex : Restos du coeur). But : s'engager dans une action citoyenne.

16- **Tri sélectif en lien avec le PEdT** : en classe toute la journée et en garderie pendant le temps de collation. But : développer l'engagement citoyen, sensibiliser sur le développement durable.

Evaluations CP-CE1

Les évaluations repères ont été passées dans les classes de CP et CE1 durant la première période. Les résultats ont été saisis via l'application mise en place par l'éducation nationale. Les résultats de ces évaluations ne font que confirmer des difficultés déjà connues des enseignantes et la période de fermeture de l'école a bien sûr eu une répercussion.

Les résultats ont été communiqués aux familles. Les parents sont ensuite libres de fixer un rendez-vous téléphonique avec l'enseignante concernée si des questions persistent.

Bilan PPMS : attentat/intrusion

Sur demande du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'enseignement supérieur de la recherche conjointement avec le Ministère de l'Intérieur, nous devons réaliser deux exercices de PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) durant l'année scolaire.

Le premier PPMS attentat a été réalisé aujourd'hui.

Le PPMS, qu'est-ce que c'est ?

C'est un plan qui prend en compte les risques dont peut être sujet l'établissement. Pour chacun des risques, des mesures de sécurité ont été envisagées. Ces exercices permettent de confronter la réalité avec notre réflexion.

Plusieurs types de risques existent pour l'école de Gardouch :

- Tempête, produits chimiques déversés près de l'école (route départementale, voie ferrée, autoroute) et rupture du barrage de la Ganguise :
 - * Mesures de sûreté pour les enfants : confiner à l'intérieur de l'école.
 - * Comportement des parents : attendre la fin de l'alerte (France Inter) et du confinement pour venir récupérer leur(s) enfant(s). Ne pas venir, au risque de vous mettre vous-même en danger.
- Attentat intrusion :

Rappel du contexte : Le ministère demande à chacune et chacun, personnels de l'Éducation nationale, parents d'élèves, élèves de prendre connaissance de ces consignes et de les respecter afin d'améliorer le niveau de sécurité dans nos écoles et établissements :

- l'accueil à l'entrée de l'école est assuré par un adulte ;
 - un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;
 - l'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée.
- Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des enlevés. Il est nécessaire d'éviter que les élèves attendent l'ouverture des portes de l'établissement sur la voie publique.

Deux postures peuvent se présenter en cas d'attaque :

1. S'échapper :

- * être certain d'avoir identifié la localisation exacte du danger ;
- * être certain de pouvoir s'échapper sans risque avec les élèves ;
- * dans tous les cas, rester calme, prendre la sortie la moins exposée et la plus proche et être silencieux.

2. Se confiner :

- * situation 1 : les élèves sont dans les classes : rester dans la classe et verrouiller la porte ;
- * situation 2 : les élèves ne sont pas dans les classes : rejoindre les locaux préidentifiés les plus sûrs ;

Dans les deux situations, se barricader au moyen du mobilier, éteindre les lumières, s'éloigner des murs, portes et fenêtres, s'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides, faire respecter le silence absolu et attendre l'intervention des forces de l'ordre.

Puis,

1. Alerter :

- * déclencher l'alerte spécifique « attaque spécifique » (corne de brume, sifflet) et non l'alarme incendie
- * prévenir les forces de sécurité 17 ou 112 en essayant de donner les informations essentielles (où, quoi, qui ?)

2. Se conformer aux consignes des forces de l'ordre et faciliter l'action des secours.
Comportement des parents : attendre la fin de l'alerte (France Inter) et du confinement pour venir récupérer leur(s) enfant(s). Ne pas venir au risque de vous mettre vous-même en danger.

Bilan du PPMS attentat :

Date : 19/10/21

Scénario : Nous avons imaginé un scénario où les intrus arrivent par le portail de la cantine et s'introduisent dans l'école via l'entrée principale et le hall des élémentaires. Deux enseignantes étaient responsables du déclenchement du signal. Les élèves étaient prévenus et devaient se confiner :

- en élémentaire dans les classes au niveau de l'évier protégés par des tables.
- en maternelle dans le dortoir et dans les toilettes.

Bilan : La directrice et la bibliothécaire ont assisté à la procédure puis sont passés pour vérifier chaque classe. Les volets ont été fermés et les portes verrouillées. Les élèves ont réagi rapidement mais ont parfois eu du mal à rester silencieux ou immobiles en élémentaire. L'alarme a été entendue par toutes les classes.

Bilan coopérative

Pour l'année 2020/2021 :

Les recettes :

- Participation volontaires des familles 1 134€
- Bénéfice net des photos 994,80€
- Subvention mairie 1750€

Les dépenses :

- Adhésion OCCE + assurance 376,83€
- Activités éducatives diverses 3624€
- Don mécénat chirurgie cardiaque 493,20€
- Biens durables 230€

Pour l'année scolaire 2021/2022 :

Début d'année : 2048,96€

Les recettes : - Subvention mairie 1750€
 - Don des Pitchouns 2100€
 - Participation volontaires des familles 1260€
 - Ventes des photos de classe 3325€ (paiement du photographe à déduire = 2500€)

Les dépenses : - Adhésion OCCE 360€
 - Sortie parc Australien + bus 1800€ pour 4 classes

Activité natation

Les piscines restent ouvertes aux scolaires malgré le protocole sanitaire.
Cette activité est intégralement financée par la Mairie : réservation bassin entier et transport pour un total de pour le bassin et de pour le transport.

Elle **nécessite** un encadrement renforcé, nous demandons donc aux parents volontaires de passer un agrément pour nous accompagner. Nous remercions d'ores et déjà les parents qui se sont portés volontaires lors des formations de début d'année.

Il y aura 12 séances, du jeudi 6 janvier au jeudi 7 avril 2021 de 13h45 à 14h45.

Organisation :

CE2 : 6 premières séances avec Mme Emilie CALMET
CP/CE1 : 6 dernières séances avec Mme Nadine CORMONT

Projets :

- * Parc Australien : les élémentaires le 18/10 et le 22/10/21.
- * Théâtre : « La dignité des gouttelettes » pour les maternelles le 17/11/21
- * Bibliothèque : « Ici et ailleurs » le 19/01/22 pour les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 et CE1 de Nadine
- * Spectacle de Noël des Maternelles et CP « La surprise du pôle Nord » le 26/11/21
- * Chorale de Noël le 16/12/21

Association Les Pitchouns

L'association Les Pitchouns de Gardouch poursuit sa mission cette année avec la formation d'un nouveau bureau de 7 personnes dont la présidente est Mme Stéphanie TOURETTE. Le trombinoscope est visible sur le panneau d'affichage de l'école.

Les évènements habituels seront reconduits dans la mesure du possible :

- * Octobre : Halloween Party le 31/10 : défilé et lecture de contes
- * Novembre : Vente de calendriers de l'Avent et Journée des Droits de l'Enfant (collecte de jouets)
- * Décembre : Vente de sapins et de chocolats, stand lors de la chorale
- * Février : livraison de petit déjeuner
- * Mars : Carnaval
- * Avril : Chasse à l'oeuf
- * Mai : Course d'obstacle
- * Juin : Ciné ou spectacle plein air
- * Juillet : Fête de l'école (stade si possible)

Ce qu'il reste à faire

- * Accrocher les vidéos projecteurs au plafond : pour 4 classes (faisable).
- * Régler la gâche du portail bibliothèque
- * Espaliers : il faut contacter les architectes.
- * Réglage de l'alarme incendie : il faut trouver une solution mais c'est compliqué.

Remerciements

Nous remercions les Pitchouns pour leur contribution de 2100€ à la coopérative scolaire. Nous remercions la mairie pour le renouvellement d'une partie des tables et des chaises des classes élémentaire, pour l'ajout de portes manteaux devant la classe des CP, pour le bac à sable des maternelles, pour l'ATSEM en plus le jour de la rentrée et pour leur contribution au paiement du spectacle proposé par la bibliothèque.

Séance levée à 20h50

Signature :

La directrice

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping initial letter followed by several smaller, connected letters.

La secrétaire

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial letter followed by several smaller, connected letters.